Travaux individualisés

17 décembre 2012

Objectifs

- Construire la progression des apprentissages en classe de langues en fonction de curricula et de référentiels donnés
- 2. Concevoir une séquence d'apprentissage en lien avec la progression générale

Problématique

• Comment assurer l'articulation entre les orientations européennes, les indications régionales et la planification de l'enseignant ?

Ateliers

- I. Etablissement d'une progression
- 2. Activités langagières

I. Etablissement d'une progression

Lisez le document «Propositions pour l'enseignement du francoprovençal» distribué au cours de la dernière séance en présence.

2. Activités langagières

Lisez le document pdf en annexe tiré du n° 17, juin 2009, de la revue Creole et présentant deux activités pour l'enseignement du francoprovençal.

Remarques:

L'auteure de l'adaptation des activités, Mme Gremion, m'indique comme étant le concepteur des activités présentées. En réalité, il s'agit d'activités que les stagiaires ayant participé à l'Itinéraire de formation organisé par le BREL ont réalisées pendant les travaux en atelier. Pour ma part, je n'ai qu'accompagné leur élaboration et validé les résultats. Je m'en excuse auprès des auteurs que je remercie pour leur collaboration.

Les exercices présentés étaient conçus au départ pour un public d'adultes et ils ont été adaptés à un public scolaire à l'occasion de la publication de la revue.

Questions

1. Dites en quelle mesure le document que vous avez lu prend en compte les indications internationales en matière de plurilinguisme. Citez les passages du document pour illustrer votre réponse.

PAGE I 17 DÉCEMBRE 2012

2.	Dites comment vous pouvez utiliser les activités proposées dans le cadre d'une séquence
	d'apprentissage. A quel moment allez-vous présenter l'activité ? Dans quel but (découverte
	entraînement, synthèse, évaluation) ?

Validation

Envoyez vos réponses à l'adresse électronique suivante : <u>g.vernetto@regione.vda.it</u> avant le 30 décembre 2012.

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre prénom.

PAGE 2 17 DÉCEMBRE 2012